From: growthplanning@ontario.ca <growthplanning@ontario.ca>

Sent: Friday, June 16, 2023 3:01 PM

To: Jennifer Lawrie < jlawrie@kincardine.ca>

Subject: Proposed Provincial Planning Statement | la proposition de déclaration provinciale sur la

planification

June 16, 2023

On April 6, 2023, the government released a draft of the Provincial Planning Statement (ERO#019-6813) that would replace the existing Provincial Policy Statement and A Place to Grow: Growth Plan for the Greater Golden Horseshoe.

At that time, natural heritage policies and related definitions remained under consideration by the government and were not released for review and input. The proposed natural heritage policies are now available for review and feedback. The details of the changes can be found through the Environmental Registry of Ontario.

Please note that the comment period has been extended to August 4, 2023. You are encouraged to share this information with senior staff in the municipality and to inform the head of council and council members.

Sincerely,

Ministry of Municipal Affairs and Housing

Le 16 juin 2023

Le 6 avril 2023, le gouvernement publiait une ébauche de la *Déclaration provinciale* sur la planification (Registre environnemental de l'Ontario n° 019-6813) qui remplacerait la *Déclaration de principes provinciale* et le document *En plein* essor : Plan de croissance de la région élargie du Golden Horseshoe existants.

À cette date-là, les politiques en matière de patrimoine naturel et leurs définitions connexes demeuraient à l'étude par le gouvernement et n'ont pas été publiées pour un examen, des commentaires et des questions. Les politiques proposées en matière de patrimoine naturel sont maintenant disponibles pour un examen, des commentaires et des questions. On peut trouver les renseignements sur ces changements dans le <u>Registre environnemental de l'Ontario</u>.

Veuillez prendre note que la période de soumission de commentaires a été prolongée jusqu'au 4 août 2023. Nous vous encourageons à partager cette information avec les dirigeantes et les dirigeants de votre municipalité et à en informer la présidente ou le président du conseil et les membres du conseil.

Meilleures salutations,

Ministère des Affaires municipales et du Logement